

Mise à l'épreuve du contre-transfert de l'entraîneur dans la relation entraîneur-joueuse de tennis de haut niveau

Gérard Pestre

Introduction

En mai 2007, Isabelle Demongeot, ancienne joueuse de tennis de haut niveau, publie un ouvrage intitulé *Service volé* dans lequel elle révèle les deux faces de « Régis », son ancien entraîneur ; celle de l'homme compétent qui l'a conduite à de nombreuses victoires et celle de celui qu'elle appelle « l'Autre » et dont elle a été la victime pendant presque dix ans : « Les faits tout bruts. Que j'avais été violée par l'Autre à l'âge de treize ans et demi, en 1980, pendant les grandes vacances entre ma quatrième et ma troisième. Qu'ensuite, ça n'avait plus cessé. Une fois, deux fois par semaine. Qu'en 1989 seulement, j'avais trouvé la force de m'en aller » (Demongeot et Decréau, 2007, p. 54). La lecture de cet ouvrage m'a beaucoup touché et m'a donné envie d'analyser la complexité des relations qui peuvent lier entraîneur et joueuse de tennis. À cette époque-là, j'étais moi-même, depuis un certain nombre d'années, entraîneur de tennis et formateur d'entraîneurs. Lors de cette lecture, j'ai éprouvé un sentiment de culpabilité, sans doute lié au fait qu'à cette période, au cours des années 80, alors qu'au sein même du « milieu du tennis fédéral » des rumeurs faisaient état du fait que cet entraîneur abusait des filles qu'il entraînait, je n'y croyais qu'à moitié, tout en étant très choqué. Et pourtant, si cela se disait avec autant d'insistance, c'est que cela pouvait être vrai et que, dans ce cas, il fallait se rendre à l'évidence : il y avait peut-être bien des contraintes sur certaines jeunes filles. Cela aurait peut-être dû m'alerter sur la solitude et la souffrance potentielles d'une ou de plusieurs d'entre elles. Je fais aujourd'hui l'hypothèse que j'étais l'objet, moi aussi comme beaucoup d'autres, de cette sorte d'aveuglement et de paralysie de la pensée qui empêche toute velléité de s'informer davantage et de dénoncer éventuellement ce type d'agissement. J'étais « victime », si l'on ose dire, de la même inhibition de penser et d'agir que l'ont été les instances fédérales, les services de l'État, d'autres entraîneurs, les collègues de cet entraîneur particulier, les camarades d'entraînement et la plupart des parents de ces joueuses qui habitaient le centre dirigé par cet entraîneur. On peut d'ailleurs

faire l'hypothèse que la consonance du patronyme « Camaret », en lien avec la chanson traditionnelle paillarde *Les filles de Camaret*, a pu jouer dans l'affaiblissement d'une prise en compte sérieuse des rumeurs qui circulaient à l'époque.

La sortie de cet ouvrage m'avait incité à rédiger un premier article paru dans la Lettre du Club Fédéral des enseignants professionnels de la Fédération Française de Tennis (Pestre, 2008), adressé aux enseignants professionnels de tennis, dans lequel je tentais de décrire la complexité de toute relation pédagogique et plus spécifiquement de la relation entraîneur-joueuse, en m'appuyant sur les notions de « transfert » et de « contre-transfert » dans le champ de l'éducation et de la formation telles que Claudine Blanchard-Laville les développe dans ses travaux (2001), et d'amorcer ainsi une réflexion sur la question de l'emprise.

En 2007, la situation traumatisante vécue par Isabelle Demongeot et d'autres joueuses entraînées par Régis de Camaret semblait exceptionnelle, mais depuis la sortie de ce livre et les deux procès d'assises qui s'en sont suivis¹ et leur médiatisation conséquente, d'autres cas similaires sont apparus en France et à l'étranger, dans le milieu du tennis et également au sein d'autres disciplines sportives. C'est ainsi que, pour aller au-delà du cas singulier de l'entraîneur incriminé dans cette affaire, j'ai eu le désir de prolonger ma réflexion du côté d'une recherche des caractéristiques structurales induites par la situation spécifique de ce type d'entraînement sportif pour aller au-delà du cas singulier de l'entraîneur incriminé dans cette affaire.

1. Régis de Camaret a été successivement condamné à 8 puis 10 ans de prison à la suite de l'enquête qu'Isabelle Demongeot a réalisée pour écrire son ouvrage.

Ressources pour cette étude

L'étude qui suit se centrera sur l'appréhension de ce qui se joue au cœur de la relation entre un entraîneur de tennis et une joueuse ; mais elle pourrait trouver à se transposer à d'autres disciplines sportives mettant en scène des relations duelles entre le formateur et le formé dans lesquelles le corps est également impliqué. Pour ce travail de recherche, je m'appuierai sur différents éléments de mon parcours professionnel : ma propre expérience d'entraîneur et de formateur d'entraîneurs, celle d'analyste des pratiques et de superviseur d'entraîneurs et d'enseignants, ainsi que sur mon propre travail psychanalytique qui m'a permis d'explorer plus avant mon rapport à cette activité sportive dans ses dimensions inconscientes. Je me référerai également à ma participation à de nombreux séminaires et colloques autour du lien sport et psychanalyse. J'utiliserai également les ouvrages publiés par certaines joueuses de tennis qui ont témoigné des abus dont elles ont été victimes (Demongeot, 2007 ; Tanvier, 2007), ainsi que certains propos d'Isabelle Demongeot dans un entretien semi-directif que j'ai moi-même conduit avec elle en 2010.

Mon lien personnel avec cet objet de recherche s'origine dans différentes événements. Tout d'abord, un accident physique précoce m'a profondément marqué et m'a sensibilisé aux questions liées à l'intrusion sidérante, au trauma et à ses conséquences psychiques ainsi qu'à celles qui sont liées à la responsabilité de l'adulte vis-à-vis de l'enfant et de l'adolescent. Puis, comme organisateur de séjours de vacances et de stages sportifs pour les jeunes pendant 20 ans, j'ai, par ailleurs, pu observer la force de la libido dans les liens qui se créaient au cours d'un séjour entre les animateurs et entre les stagiaires ainsi que les attirances réciproques qui se déployaient entre de jeunes animateurs/moniteurs et certains-es des adolescent-e-s. Très vite, je me suis saisi de cette question pour mettre en place un cadre, incluant l'affichage des règles de non-transgression pour l'encadrement dans les relations avec les stagiaires et leur suivi. Cela m'a rendu très sensible à leur non-respect, tel qu'il pouvait s'exposer aisément dans des années 70 particulièrement « ouvertes » aux relations entre adultes et adolescents. Enfin, comme entraîneur et formateur d'entraîneurs, j'ai pu vivre et observer les spécificités des effets du transfert et du contre-transfert dans cette situation.

Ce travail m'amènera à examiner attentivement toutes les composantes, y compris celles que l'on peut considérer somme toute « ordinaires » dans la relation pédagogique entraîneur-joueuse, afin d'analyser les éléments conduisant potentiellement à une relation d'emprise perverse. Il s'agira ici, notamment, d'explorer les aspects habituels, quotidiens de cette relation qui s'appuient sur des compétences de l'entraîneur valorisées par tous et de voir comment celles-ci peuvent éventuellement devenir vectrices d'un passage à l'acte transgressif. La place de l'excitation dans l'entraînement et au moment de la compétition sportive, voire de la co-excitation de l'entraîneur et de la joueuse, sera tout particulièrement explorée, à travers notamment une analyse du rôle central du regard, car la sollicitation visuelle me semble déterminante dans le risque d'abus au sein de cette relation.

Le contexte particulier de l'entraîneur de tennis de joueuses de haut niveau

Dans toute relation formative ou pédagogique, sont en jeu des phénomènes de contre-transfert qui ont déjà été étudiés dans un certain nombre de travaux en sciences de l'éducation (Blanchard-Laville, 2001 ; Vallet, 2003). Il me semble cependant que les conditions de la relation d'entraînement et d'accompagnement vers la compétition d'une joueuse de tennis de haut niveau condensent pour l'entraîneur un certain nombre d'éléments qui amplifient ces phénomènes contre-transférentiels que je vais tenter d'identifier.

La prise en charge d'une joueuse de haut niveau est très individualisée : en effet, un entraîneur ne s'occupe en général que d'une ou de deux joueuses simultanément. Par exemple, dans le cas d'Isabelle Demongeot,

l'entraînement s'effectuait au sein d'un « camp » rassemblant une trentaine de joueuses, mais Régis de Camaret consacrait la plupart de son temps à l'entraînement de deux joueuses de haut niveau, Isabelle Demongeot et Nathalie Tauziat. De plus, les temps de présence vécus ensemble par l'entraîneur et la joueuse sont quasi constants : de nombreuses heures d'entraînements quotidiens sans compter les déplacements pour des compétitions officielles, qui impliquent également d'autres temps quotidiens en face à face comme les repas et les temps de détente partagés. Très souvent, ces moments se situent à l'étranger, loin du domicile ou du centre d'entraînement et ainsi favorisent une grande proximité en continu entre l'entraîneur et « sa » joueuse. Ceux-ci peuvent passer jusqu'à deux cents jours par an à l'extérieur de leur domicile respectif. Ainsi l'entraîneur se retrouve loin de ses propres bases affectives sur des durées très conséquentes, ce qui peut le rendre plus sensible à la présence de ses joueuses. La présence physique sur le terrain durant les longues heures d'entraînement est également un facteur de grande proximité avec la joueuse ; chacun se trouve le plus souvent en tenue de sport, une tenue où le corps peut être partiellement découvert et, dans son panel d'interventions, l'entraîneur peut être amené à des gestes d'accompagnement du jeu de la joueuse donnant lieu à un contact physique effectif ou à des touchers ponctuels du corps de celle-ci. Par ailleurs, l'entraîneur, de par sa position d'autorité non contestée lorsque la réussite est là, peut se permettre d'asseoir son emprise par le langage lui-même adressé à la joueuse, un langage qui, notamment, comme dans le cas cité par Isabelle Demongeot, peut se teinter de mépris et aller jusqu'à la disqualification. Ce type de discours peut être accepté par la joueuse pendant un temps au nom des performances qu'elle réalise, comme elle l'écrit dans son livre, lorsque l'entraîneur lui lance, par exemple : « Faute ! Tu te fous de ma gueule ou quoi ? T'as du chewing-gum mâché à la place des biscotos ? Concentre-toi, merde ! » (Demongeot, 2007, p. 65). Elle explique plus loin que « l'orgueil de se sentir si singulières, et de damer le pion malgré tout aux fleurons de l'institution », c'est-à-dire les meilleurs joueuses entraînées par la Fédération, lui faisaient supporter ce qu'elle nomme des « désagréments » car, écrit-elle, ceux-ci « n'étaient en fait que le prix à payer pour cette chance inouïe qui nous était donnée d'être prise en main par Régis de Camaret » (*Id.*, p. 122). Elle parle ici des conditions d'accueil lors des déplacements, mais on pourrait étendre son avis sur d'autres problèmes qu'elle rencontrait avec son entraîneur.

Du fait de ce contexte particulier, les limites entre ce qui serait d'ordre professionnel et ce qui serait d'ordre personnel privé dans la relation de l'entraîneur avec sa joueuse peuvent devenir plus floues, les deux registres s'interpénétrant davantage que dans d'autres situations d'enseignement plus classiques. D'ailleurs, dans l'affectation d'une joueuse à un entraîneur, on peut avoir le sentiment de l'officialisation d'une sorte de « couple ». Ces éléments structurels vont à mon sens « sur-conditionner » et potentialiser

les effets contre-transférentiels dans la relation. Ils potentialisent également les effets transférentiels de la joueuse vers son entraîneur, déjà en demande d'une « forme d'exclusivité » (Huguet et Labridy, 2004), venant ainsi complexifier à nouveau la relation ; mais dans cette étude, j'ai choisi de privilégier l'analyse des éléments constitutifs du contre-transfert du côté de l'entraîneur.

Le risque d'instrumentalisation de la joueuse

Tous les entraîneurs sportifs sont évalués professionnellement principalement à l'aune des résultats de leurs athlètes. Pour l'entraîneur de tennis d'une joueuse de haut niveau, c'est la même chose mais il faut noter que, dans ce cas, les tournois s'enchaînent toutes les semaines sur une grande partie de l'année et que chaque tournoi se poursuit pour la joueuse jusqu'à sa défaite. De ce fait, le défi de performance se renouvelle en permanence, impliquant une forte pression pour les deux protagonistes. Pour l'entraîneur, c'est donc une mise à l'épreuve répétée de sa compétence et de la reconnaissance de son professionnalisme ; parfois même, il en va de sa « survie » professionnelle : gardera-t-il son poste ? En conséquence, celui-ci risque d'être tenté plus ou moins consciemment d'utiliser sa joueuse comme *l'objet* de sa propre réussite. Ce qui porte les germes d'une relation d'emprise au sens psychanalytique, dans laquelle, comme le dit Roger Dorey, cité par Paul Denis, il s'agit d'une « appropriation par dépossession de l'autre, domination, empreinte » (Denis, 1997). Pour cet auteur, « l'appropriation-domination ne [peut] s'exercer sans qu'il en résulte l'inscription d'une marque » (Dorey, 1981). Selon Paul Denis, le premier élément évoqué par Dorey renvoie en fait à deux aspects : appropriation par empiètement sur le domaine privé de l'autre et appropriation de l'autre en le réduisant au statut d'objet entièrement assimilable (Denis, 1997, p. 22). Le risque d'abus existe dans toute relation formative car, comme l'écrit C. Blanchard-Laville, à propos de la relation pédagogique, dans l'espace de la classe « le climat [est] hypersensible aux moindres fluctuations de la posture intérieure de l'enseignant/e et [...] tout [est] en place pour que s'y développent des abus narcissiques, sexuels ou sadiques de la part des enseignant/es, et ce d'une manière structurale, bien au-delà de leurs propres profils de personnalité » (Blanchard-Laville, 2006, p. 65).

Il semblerait que dans la situation qui nous occupe ici, celle de l'entraîneur de tennis, l'importance des victoires ou des bons résultats répétés vient renforcer ce phénomène. Son désir formatif risque d'être perverti au profit d'un désir narcissique exacerbé. En effet, si la joueuse réussit comme attendu, l'entraîneur bénéficie de la reconnaissance de ses pairs, de celle de sa hiérarchie, de la joueuse et de son environnement, et il se sent utile. *A contrario*, lorsque la joueuse est blessée ou échoue, l'entraîneur peut éprouver un sentiment d'inutilité et de disqualification. Ce qui montre que les résultats de la joueuse influencent très directement ses mouvements contre-transférentiels. Dans une relation pédagogique ou formative

classique, c'est un peu le cas, les performances des élèves ou des formés entrent bien en ligne de compte dans les sentiments contre-transférentiels de l'enseignant, mais l'impact n'est pas aussi frontal, la confrontation semble moins directe et moins exacerbée.

L'importance du regard dans ce type de relation

L'observation d'un entraîneur de tennis sur le terrain montre à quel point son regard est constamment sollicité. Le temps qu'il passe à observer les joueuses durant les entraînements et les matchs est considérable, séance d'entraînement après séance d'entraînement, match après match. Cette observation s'appuie sur des critères bien établis, avec des catégories qu'il s'est construites lui-même au fil de sa formation et de son expérience, en fonction de ses objectifs. Pour en citer quelques-unes : du côté de l'exécution technique, la forme gestuelle, la qualité des déplacements ; du côté des adaptations et choix stratégiques, le type de réponse à l'adversaire, le style de jeu adopté ; sur le registre des intentions tactiques (direction, vitesse, effets de la balle), l'engagement physique, l'attitude globale et les comportements sur le terrain (expressions, postures...). En fonction des thèmes choisis et travaillés, mais aussi des convictions propres à chaque entraîneur, de sa volonté de « transmission de son savoir personnel » (Loizon, Margnes et Terrisse, 2005), son regard peut se focaliser sur certains de ces éléments. C'est celui d'un professionnel, dont la mission est de faire progresser une athlète et qui acquiert ainsi des connaissances très étendues sur la personne qu'il a en charge. Ce regard est un des éléments fondamentaux de la relation pédagogique dans la mesure où la somme des observations va constituer la base du travail proposé et l'enjeu fondamental des transactions et des contrats qui vont s'établir avec la joueuse. Dans ce sens, l'entraîneur utilise à la fois un « regard portrait » et un « regard paysage » au sens de Daniel Marcelli dans son ouvrage *Les yeux dans les yeux* : « on pourrait parler d'un "regard portrait" pour qualifier un regard focal centré sur un point précis, un visage, des yeux, un individu extrait de son environnement, de son entourage, de son fond : c'est un regard qui dissèque, scrute, détaille, pénètre » (Marcelli, 2006, p. 100). Un regard qui « cherche à faire coïncider les images du cerveau, de la rétine et de la réalité », mais aussi un « regard paysage » qui « qualifierait un regard qui se promène sur l'ensemble du champ visuel, qui envisage le fond, la silhouette, la personne dans son ensemble et dans ses rapports avec les autres, sans jamais s'arrêter » (*Id.*, p. 101) et qui, « s'il saisit parfois un détail, c'est principalement pour l'articuler avec le fond : c'est un regard qui globalise, survole, butine, caresse » (*Ibid.*).

Dans notre étude du risque de bascule de la relation du côté de l'emprise perverse, le regard semble jouer un rôle important lorsqu'il passe du regard portrait/paysage à un regard focal ciblé, qui serait plutôt celui du prédateur, comme l'indique Marcelli : « quand une personne fixe une autre des yeux, cette dernière est en danger avec un risque potentiel de pénétration,

d'intrusion, de captation » (*Id.*, p. 100). D'ailleurs, lorsqu'on considère, par exemple, le logiciel vidéo « Dartfish » d'analyse des images de jeu, très utilisé aujourd'hui, on constate que son nom associe le poisson et la flèche dans une image très explicite du chasseur et de sa proie. Cet outil permet l'analyse vidéo d'un geste et du jeu, poussée au plus haut niveau de précision. Il renvoie à un regard qui « décortique », découpe, analyse, un regard qui fait un travail de morcellement de certaines parties du corps, du geste. Cela nous ramène bien à la fonction potentiellement prédatrice du regard.

Dans le cas de Régis de Camaret et d'Isabelle Demongeot, nous constatons que l'entraîneur porte un « regard » sur ses sorties, sur le ski qu'elle pratique en toute liberté (il lui demande d'arrêter cette pratique), sur sa famille qu'il fréquente régulièrement. Il y a là pour l'entraîneur une appropriation très en profondeur, par ce regard, des qualités, des caractéristiques, des « défauts » (au regard d'un jeu et d'un comportement idéaux) de la joueuse. Isabelle Demongeot souligne aussi dans son livre que, lors d'une compétition de skateboard, son « entraîneur Régis assistait à l'épreuve ; armé de son sempiternel appareil photo, il m'avait "mitraillée" », écrit-elle (Demongeot, 2007, p. 101). Ce regard apparaît fréquemment pour l'entraîneur et pour les personnes de l'extérieur, comme un regard « clinique », a priori déssexualisé, comme celui d'un médecin vers son patient, avec un statut de professionnel.

Je fais l'hypothèse que ce regard « technique », pédagogique, peut ainsi facilement servir « d'allumage » à l'excitation et entrer en résonance interne avec certains fantasmes sexuels ou certaines pulsions. On parlera alors d'érotisation du regard. En effet, quelle différence y-a-t-il entre regarder un « jeu de jambes », regard clinique/technique pour en apprécier les caractéristiques, et regarder « un galbe de jambes » (regard esthétique et/ou érotisé) ? La frontière entre les deux regards peut être maintenue (regard déssexualisé et distancié) ou traversée, car l'autorisation professionnelle donnée à l'entraîneur de regarder un « objet partiel », comme les jambes ou les bras, peut favoriser, stimuler une position voyeuriste qui peut se manifester à son insu en relation avec sa propre fantasmatique, la maturité de son affectivité, ainsi que le type de censure qu'il a réussi à établir. Pour l'entraîneur, on pourrait dire qu'il peut s'agir facilement d'une position de « voir sans être vu ».

D'une manière plus générale, j'établis ici un lien potentiel entre ce regard professionnel « sur-aiguisé » de l'entraîneur, ce « regard flèche prédateur » et la pulsion scopique. Dans les cas où la relation devient perverse, on pourrait dire que le regard focal du « prédateur » est « sur-stimulé » par le regard nécessairement très affûté de l'entraîneur et par son exercice permanent plusieurs heures par jour. On retrouve là la bivalence de la perception par Isabelle Demongeot de son entraîneur : le technicien professionnel et le pervers, qui correspondent aux deux personnages tels qu'elle les désigne dans son livre, Régis et l'« Autre ».

Ce qu'il faut noter, c'est que, parallèlement, la joueuse met elle-même en œuvre sur le terrain un « regard focal », ici concentré sur un objet « volant », la balle. Le jeu des regards se poursuit ainsi : l'entraîneur regarde la joueuse qui regarde la balle (l'entraîneur regarde aussi la balle, mais moins que la joueuse). Deux regards focaux qui s'évitent de fait n'ayant pas le même objet de concentration. La joueuse serait-elle alors quelque peu sans défense, trop occupée par sa propre « proie » ?

Le glissement de l'excitation

Les situations d'entraînement intensif et de compétition au plus haut niveau mettent en jeu un engagement total de la joueuse, que ce soit au plan physique ou un plan psychique. Selon Claire Carrier, ce type d'activité sportive « maintient dans un état d'activation les différentes structures psychiques du système nerveux central : la vitesse et la fréquence élevée des actes psychomoteurs exécutés en sont la cause » (Carrier, 2002, p. 147). Pour cette auteure, « c'est ce surcroît d'excitation qui permet la prise de risque au moment de l'impulsion, de l'intuition du geste performant » (*Ibid.*). Ainsi le sportif doit maîtriser cette excitation psychomotrice à des fins de performance. C'est l'un des buts de son entraînement et ce qui résulte de son expérience accumulée en compétition. Concomitamment, la situation même de la compétition, avec ses enjeux, ses risques de défaites ou la « peur de gagner », la peur de « mal faire », de se blesser, d'être exposé aux regards des spectateurs, participe de l'état global d'excitation. L'équation à résoudre est alors : pour la joueuse, comment être dans un état d'excitation optimale sans être débordée et sans basculer dans la « surexcitation » qui peut devenir inhibante et facteur de contre-performance ?

L'entraîneur, quant à lui, même si, à l'entraînement, il peut « activer » son corps et s'il vit les matchs avec des tensions internes et des émotions, n'est cependant pas confronté au même type d'excitation que la joueuse. Pour lui, les dimensions des enjeux de performance sont primordiales dans le registre de l'excitation.

Claire Carrier affirme clairement que, pour le sportif, « le muscle n'est pas en tant que tel, un organe sexué. Le corps sportif, qui développe l'appareil locomoteur, ne répond pas d'un exercice physique sexuel » (*Id.*, p. 458). Pour autant, si on se place du point de vue de l'entraîneur, il peut observer chez la joueuse, pendant les séances d'entraînement et aussi pendant les compétitions, des manifestations de son engagement sur le court et de son excitation motrice, telles que le corps en sueur, le rythme de son souffle, souvent ses cris, notamment au moment de la frappe. Ainsi, selon mon approche à orientation psychanalytique, je suis conduit à examiner la dimension sexuelle de l'excitation. Car, comme l'écrit Paul Laurent Assoun, pour relier la sensorialité à l'excitation sexuelle, « la présence et l'action de l'excitation brute s'accompagnent d'une galaxie de manifestations physiques

et sensorielles – de l'accélération de la pulsation cardiaques aux variations thermiques » (Assoun, 2013, p. 42). Il ajoute que, pour Freud, « l'accélération de la respiration [est] une caractéristique de l'excitation sexuelle chez l'homme » (*Ibid.*). L'entraîneur est donc spectateur de ces manifestations qui peuvent potentiellement évoquer pour lui une forme d'excitation sexuelle de la joueuse, alors même que chez la joueuse l'excitation n'est que d'un ordre psychomoteur. Le public, lui, ne s'y trompe pas, ses réactions témoignent d'une interprétation sexualisante quand les joueuses ahanent à chaque frappe. En témoignent les très nombreux commentaires d'après match que l'on peut lire dans les journaux spécialisés en ligne ou sur les réseaux sociaux. Les réactions contre-transférentielles de l'entraîneur, dans la plupart des cas, en restent à une interprétation concernant la technique de jeu au sens large, mais si la récurrence de ce type d'observation peut d'un côté en banaliser les effets, d'un autre, elle peut entrer en résonance avec certains de ses fantasmes inconscients qui jouent alors le rôle d'« allumage » de la pulsion, au sens de Paul-Laurent Assoun.

« L'excitation sportive » de la joueuse peut le « contaminer », provoquer sa propre excitation, qui devient alors le déclencheur de sa pulsion. Car, comme l'écrit cet auteur, « la pulsion même est rebond de l'excitation dans la psyché » (*Id.*, p. 64). Ou encore : « c'est précisément ce différentiel excitation/pulsion qui va jouer un rôle clinique décisif » (*Id.*, p. 68) L'excitation de la joueuse peut jouer le rôle d'un « leurre » pour la « mise en route » de l'excitation sexualisée de l'entraîneur. Ainsi le regard d'une manière élective, mais aussi l'ouïe, voire l'odorat, peuvent jouer un rôle dans cet engrenage vers une excitation d'ordre sexuel.

Le tennis (le sport) de haut niveau conjugue donc l'excitation motrice des actes et l'excitation situationnelle répétée. La joueuse y est soumise. Dans son observation de la joueuse et dans le contexte de compétition dans lequel il se trouve aussi, l'entraîneur est associé à cette excitation dans la mesure où il l'a constamment sous les yeux ; s'il se laisse contaminer, cela peut venir en renforcement de sa propre excitation et on a alors une situation de co-excitation. Paul-Laurent Assoun évoque bien la « réciprocation » de l'excitation : « ce qui est à la fois plus visible et plus énigmatique, ce sont les effets de l'excitation de l'autre, sur l'excitation de (en) soi. Effet de feed-back. C'est la "réciprocation" de l'excitation qui lui donne sa complexité essentielle » (*Id.*, p. 137). De ce fait, soit l'entraîneur arrive à réguler sa propre excitation et il peut alors jouer *a contrario* un rôle de pare-excitation pour la joueuse, soit il est pris dans les rets de sa propre excitation, qu'elle soit « situationnelle » (enjeux, tensions) ou qu'elle devienne « sexualisée » par un allumage de sa pulsion ainsi que nous venons de le voir. Dans un cas comme dans l'autre, l'entraîneur ne peut pas aider suffisamment la joueuse à contenir et à réguler sa propre excitation.

Dans le cas où l'entraîneur ne résiste pas à ce climat de co-excitation, il peut être conduit à une sexualisation de sa propre excitation et éventuellement à

ne pouvoir la contenir comme dans le cas de Régis de Camaret et des autres entraîneurs qui ont dérivé dans le passage à l'acte. On aborde là le registre « pervers » dans lequel Paul-Laurent Assoun considère que le sujet « se rend maître de l'excitation » à des fins « de sa jouissance et de sa manipulation de l'autre » et tombe dans « une fascination du Corps comme machinerie excitationnelle. Il ne voit dans le découpage anatomique des organes qu'un prétexte à dessiner sa cartographie excitationnelle qui, dans sa stratégie, vaut plan d'action » (*Id.*, p. 162). On peut associer ici à certains propos d'Isabelle Demongeot à propos de Régis de Camaret quand elle écrit : « "il", c'était Régis, [était] assis dans la chambre à côté, avec son bloc ouvert devant lui. Dans ce bloc, il avait tout noté : pendant les deux, trois, quatre demi-heures qu'avaient duré nos matchs respectifs, aucun des gestes ne lui avait échappé. Sur un court de tennis, Régis n'était qu'un œil pour nous radiographier, un crayon pour tout consigner – plus un doigt pour téléguidé nos coups à l'insu des organisateurs du tournoi » (Demongeot, 2007, p. 119). Ou encore : « C'était comme s'il n'avait qu'à se baisser et cueillir ces petites filles dociles comme des chevreaux et d'une ignorance d'ânon, c'était si simple, il n'avait qu'à souffler "pas un mot à qui que ce soit ou le tennis c'est fini pour toi". Il savait bien que pour devenir des championnes nous avions tout coupé de ce qui nous constituait, tous les bourgeons, toutes les branches et les boutons, les études, les amours, les films, les livres, nous n'étions rien du tout » (*Id.*, p. 170).

À l'instar de ce que décrit C. Blanchard-Laville, « il y a lieu de distinguer l'érotisation, la sexualisation du lien [d'une] relation de séduction narcissique », au sens de Paul-Claude Racamier (Blanchard-Laville, 2001, p. 254). Cette auteure estime que, « sauf dans certains cas, où il s'agit davantage d'érotisation, le plus souvent, dans l'espace d'enseignement, c'est la composante narcissique et non sexuelle de la séduction qui est au-devant de la scène » (*Id.*, p. 254-255). Et son « but est surtout de [...] donner les moyens de mieux comprendre ce qui se passe ; or, la relation de séduction narcissique bien tempérée est ce qui crée l'enseignant comme enseignant et l'enseigné comme enseigné, dans une dynamique de reconnaissance mutuelle. Elle est ainsi qualifiante pour les deux protagonistes, sauf à s'enliser si elle devient trop prégnante et à risquer de dériver dans des abus » (*Id.*, p. 255). À l'inverse, ce que je tente de montrer dans cet article, c'est que dans la situation de l'entraîneur de tennis et de la relation formative qu'il installe avec une joueuse, un certain nombre d'ingrédients sont présents pour que cette relation de séduction narcissique indispensable pour les deux partenaires soit portée à des extrêmes qui risquent de la faire basculer du côté de l'abus.

Jeu et surprise

Vu du côté de la joueuse, le regard de l'entraîneur est à la fois étayant et inquiétant ; en effet, elle peut se dire : « *je peux lui faire confiance, il me*

connaît. Il va me dire ce qui ne va pas, avec son regard précis ». Cela évoque le regard du petit enfant envers l'adulte qui, comme l'écrit Daniel Marcelli, « à partir de l'âge de la marche se retourne régulièrement vers l'adulte avec lequel il est pour savoir s'il peut continuer d'explorer son environnement ou s'il doit revenir près de l'adulte quand celui-ci paraît inquiet » (Marcelli, 2000, p. 61). Il suffit d'ailleurs d'observer comment, en compétition, les joueuses, après un échange, se tournent fréquemment vers l'entraîneur afin de chercher son regard et également, une reconnaissance, une approbation ou un encouragement. Elles ont aussi peur parfois du regard critique qui viendrait juger ce qu'elles ont fait. Souvent, il s'agit d'un regard intériorisé, en témoigne la rapidité avec laquelle certaines joueuses jettent un œil à leur entraîneur ou à leurs proches au cours d'un match, à la fin d'un point. Comme si les joueuses pensaient à eux en permanence et qu'elles jouaient réellement pour eux. Nous constatons la force du lien transférentiel des joueuses à l'égard de l'entraîneur et de ce fait, cela suggère la force des mouvements contre-transférentiels pour l'entraîneur.

La situation particulière de l'entraîneur de tennis est notamment d'avoir à jouer lui-même avec la joueuse sur le court de tennis, pas seulement de l'observer. Il se place avec elle sur le terrain et lui envoie des balles parfois au panier, parfois en faisant des « échanges » avec elle pour qu'elle travaille son jeu ; il lui propose aussi des situations contraignantes spécifiques par rapport aux perfectionnements à réaliser et aux automatismes à acquérir. On peut retrouver dans l'expression « jouer avec elle » une expression qui contient les prémisses d'une relation ambiguë. Pour peu que l'entraîneur soit « plus fort » que la joueuse, de fait, il a la maîtrise de l'exercice, il peut à son gré la faire courir, la fatiguer... tout en s'épargnant.

D'un certain côté, cela pourrait s'apparenter par moments à un jeu comme ceux que Daniel Marcelli s'emploie à décrire dans son ouvrage *La surprise. Chatouille de l'âme*, dans la relation mère-bébé lorsque la mère joue avec le bébé à des jeux de surprise :

« Quelle expérience vient de faire le bébé ? Que l'excitation est quelque chose qui se partage ; que la résolution de l'excitation vient nécessairement de l'extérieur et pas de soi ; que "se faire avoir" n'est pas une catastrophe, au contraire, c'est même une des expériences fondamentale de l'être humain ; que malgré l'intense communion des émotions, vient toujours un moment où cela cesse ; que cette fin prend souvent par surprise et qu'il a le sentiment de ne pas en être le maître, c'est l'autre qui en a les clés ; que cet abandon de soi et cet appel à l'autre contiennent les éléments du paradoxe relationnel : nos émotions les plus intimes et les plus privées ne viennent pas de nous mais de l'autre, et cet état de dépendance il nous faut l'accepter ; que la dimension de la subjectivité se fonde au travers de la perception de cette altérité ». (Marcelli, 2000)

Marcelli indique ensuite que « la surprise entre mère et bébé fonctionne comme un révélateur de l'emprise relationnelle entre les deux partenaires,

mais à l'instant précis où la mère surprend le bébé, elle introduit par cet effet de surprise un facteur de différenciation entre eux » (*Id.*, p. 91) ; et surtout aussi : « ainsi la surprise représente la condition par laquelle le sujet peut commencer à penser cette emprise et par conséquent à développer des stratégies pour s'en dégager » (*Id.*, p. 92). En revanche, d'un autre côté, dans certains cas de « manquement maternel » la mère ne prenant pas le risque de faire défaut à son enfant n'introduit pas ce tiers de la surprise et n'ouvre pas de brèche dans la relation d'emprise. Cette conceptualisation nous permet d'appréhender les deux versants de l'emprise, celui d'une relation de complicité structurante et celui d'une relation de domination perverse (Blanchard-Laville, 2006). Alors qu'*a contrario*, l'entraîneur devrait être en mesure d'assumer une fonction psychique de « pare-excitation » (Freud, 1920/1981), de contenant permettant ainsi à la joueuse d'atteindre un certain état d'excitation, mais aussi de concentration, de lucidité pour une performance optimale. Et même de permettre les meilleures conditions de « désexcitation » (Carrier, 2002, p 153). Il s'agit là d'une « compétence » de l'entraîneur extrêmement importante et indispensable pour la joueuse qui favorise la permanence des seuils optimaux nécessaires d'excitation et la récupération indispensables.

On peut associer ici ce type de relation à la relation adulte-enfants telle que Ferenczi l'a analysée dans son article de 1932, *La confusion des langues*, les deux langues de la tendresse et de la passion. Cet auteur a décrit comment l'adulte ne devrait pas confondre les registres, celui de la tendresse dans lequel se situent les enfants et celui de la passion qui est le registre de l'adulte. Il écrit, par exemple :

« Dans l'érotisme de l'adulte, le sentiment de culpabilité transforme l'objet d'amour en un objet de haine et d'affection, c'est-à-dire un objet ambivalent. Tandis que cette dualité manque encore chez l'enfant au stade de la tendresse, c'est justement cette haine qui surprend, effraye et traumatise un enfant aimé par un adulte. Cette haine transforme un être qui joue spontanément, et en toute innocence, en un automate, coupable de l'amour et qui, imitant anxieusement l'adulte, s'oublie pour ainsi dire lui-même. » (Ferenczi, 1932/1982, p. 134)

C'est cette confusion qui sous-tend la dérive vers le passage à l'acte transgressif, du côté de l'abus pervers.

Pour une éthique de l'entraînement

Pour cette étude, je me suis appuyé en particulier sur le témoignage d'une joueuse abusée par son entraîneur, dont on a pu constater qu'il était probablement doté d'une personnalité à structure perverse, un « entraîneur/loup » qui s'est construit lui-même une « bergerie de jeunes joueuses », comme elle le suggère et qui a déroulé ses actions selon des

scenarii bien établis, sachant se créer des protections au sein d'un « système d'acteurs » qu'il a manipulé. En partant de cette situation extrême, j'ai tenté de décrire les éléments structurels qui caractérisent, d'une manière plus générale, la situation de l'entraîneur de tennis d'une joueuse de haut niveau. Cette situation présente bien des écueils quant à la maîtrise de sa conduite, par rapport à ce que j'ai nommé le contre-transfert de l'entraîneur, dans la mesure où ces caractéristiques peuvent faire apparaître la joueuse par moment, potentiellement, comme un objet libidinal pour son entraîneur, comme je l'ai souligné. De plus, on a pu voir que, dans cette relation complexe, l'entraîneur est souvent seul, simultanément face aux enjeux et à « l'intimité » de cette relation, alors même qu'il aurait sans doute besoin de davantage de cadre et d'échanges professionnels.

Sur un plan institutionnel, justement, la sortie du secret des différentes affaires de cette sorte a provoqué un accroissement de la sensibilité du monde sportif et du monde du tennis en particulier à ces questions d'abus sexuel, notamment du côté du Ministère des Sports, de la Fédération Internationale de Tennis (ITF) ainsi que de la Fédération Française de Tennis (FFT). On pourrait dire qu'un processus de sortie du déni est en cours. Il se traduit, d'une part, par la mise en place, au niveau du Ministère des Sports, d'une campagne de prévention et d'information à destination de tous les publics (sportifs, entraîneurs) et, d'autre part pour la WTA (Organisation mondiale du tennis féminin), d'un nouveau cadre de réglementation. La FFT a édité en 2013 un texte de préconisations pour les « entraîneurs accompagnant des jeunes en compétition » qui met l'accent sur un certain nombre de règles d'organisation des circuits de tournois et de cohabitation dans les moments de vie au quotidien ; par ailleurs, un module de formation a été intégré au contenu des formations diplômantes du Ministère de la Jeunesse et des Sports (DE et DES JEPS).

Ces mesures traduisent une prise de conscience des dirigeants du sport sur les risques d'abus, notamment sexuels, et elles ont le mérite de fixer un cadre général, un rappel à la loi, nécessaire pour tous. Pour autant, elles ne retirent rien à la complexité d'une situation et à la difficile solitude que l'entraîneur doit affronter. D'autres actions pourraient être envisagées pour compléter utilement la prévention des passages à l'acte : affiner les critères de recrutement des hommes entraîneurs de joueuses (au niveau national, régional et local) et attacher davantage d'importance à la maturité affective, aux motivations, pour prendre en charge des jeunes filles, même si nous savons que les dimensions inconscientes des conduites soient très difficiles à appréhender.

Au-delà de ces mesures, il conviendrait peut-être d'approfondir davantage encore, notamment pour les enseignants/entraîneurs en formation initiale et continue et au-delà d'un cadre qu'il est utile de rappeler, la compréhension des soubassements de la relation pédagogique et de la posture intérieure de l'entraîneur dans cette relation.

La situation décrite ici me semble d'ailleurs éclairer d'autres situations de formation par son rôle de loupe à un certain niveau. Il s'agirait dans toutes les formations initiales de ne pas dénier la dimension du psychisme inconscient et d'imaginer comment il est possible de la prendre en compte par l'anticipation, mais surtout dans les accompagnements en situation. Comment à la fois maintenir chez les formateurs un désir formatif tout en élaborant les pérégrinations pulsionnelles auxquelles il est soumis pour maintenir le vivant du jeu tourné vers les besoins de la joueuse.

On peut ainsi se demander où se situe le plaisir de l'entraîneur (du formateur, de l'enseignant) dans le long terme. On peut faire l'hypothèse que c'est dans la sublimation de la relation, à travers notamment ses recherches pour faire progresser la joueuse, son inventivité pour trouver des situations formatives en se tenant informé des découvertes scientifiques. Dans cette perspective, il s'agirait de chercher des manières d'aider le formateur-entraîneur à développer un plaisir narcissique professionnel arrimé à un narcissisme de vie assumé et à le distinguer d'un narcissisme de mort qui clôt la relation et se centre uniquement sur ses propres bénéfices psychiques ; pour favoriser la relativisation des échecs en même temps que la centration sur le développement des joueuses et leurs progrès, c'est-à-dire stimuler leur intérêt pour la formation et la transmission. De façon à ce que la relation à la joueuse laisse, le plus possible, la place à la créativité et que le psychisme de l'entraîneur garde toute sa disponibilité pour permettre à la joueuse de penser par elle-même et de trouver sa propre liberté. Parallèlement, il serait sans doute souhaitable de développer aussi, chez les joueuses et dans leur environnement, la capacité à faire cohabiter leur désir de réussite et de performance avec l'identification de leurs besoins réels pour leur transmettre ainsi des moyens de se protéger.

Éléments de bibliographie

- Assoun, P.-L. (2013). *L'excitation et ses destins inconscients*. Paris : PUF.
- Blanchard-Laville, C. (2001). *Les enseignants entre plaisir et souffrance*. Paris : PUF.
- Blanchard-Laville, C. (2006). Des mathématiques à la clinique. Ce que je "sais" : de la dette au don. Dans M. Cifali et F. Giust-Desprairies (dir.), *De la clinique, un engagement pour la formation et la recherche* (p. 43-66). Bruxelles : De Boeck.
- Carrier, C. (2002). *Le champion, sa vie, sa mort. Psychanalyse de l'exploit*. Paris : Bayard.
- Demongerot, I. et Decréau, L. (2007). *Service volé*. Paris : Laffont.
- Denis, P (1997). *Emprise et satisfaction. Les deux formants de la pulsion*. Paris : PUF.
- Dorey, R. (1981). *La relation d'emprise*. Nouvelle Revue de Psychanalyse. Paris : Gallimard.
- Ferenczi, S. (1982). Confusion de langue entre les adultes et les enfants. *Œuvres complètes, IV (1927-1933)*. Paris : Payot. (Ouvrage original publié en 1932).
- Freud, S. (1981). *Au-delà du principe de plaisir*. Paris : Payot. (Ouvrage original publié en 1920).

- Huguet, S. et Labridy, F. (2004). Approche psychanalytique de la relation entraîneur-entraîné : le sport comme prétexte de la rencontre. *Sciences et motricité*, 52, 109-126.
- Loizon, D., Margnes, E. et Terrisse, A. (2005). La transmission des savoirs : le savoir personnel des enseignants. *Savoirs*, 8, 107-123.
- Marcelli, D. (2000). *La surprise. Chatouille de l'âme*. Paris : Albin Michel.
- Marcelli, D. (2006). *Les yeux dans les yeux. L'énigme du regard*. Paris : Albin Michel.
- Pestre, G. (2008). La complexité de la relation entraîneur/joueuse. *La Lettre du Club fédéral des enseignants professionnels*, 52, 2.
- Vallet, P. (2003). *Désir d'emprise et éthique de la formation*. Paris : L'Harmattan.

Gérard Pestre

Pour citer ce texte :

Pestre, G. (2017). Mise à l'épreuve du contre-transfert de l'entraîneur dans la relation entraîneur-joueuse de tennis de haut niveau. *Cliopsy*, 17, 43-57.